



Avec le soutien de la



Après le rejet du Sénat organisons la RIPOSTE !

En février EN LUTTE ET EN GRÈVE !

20 ans après la LOI DU 11 FEVRIER 2005 toujours pas de statut pour les AESH ni de moyens pour une véritable inclusion

AESH : ACCOMPAGNANT.ES DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

- Un métier difficile et exigeant
- Des conditions de travail dégradées
- Une pénibilité physique et mentale

AESH ET ENSEIGNANT.ES, TOUTES ET TOUS SOLIDAIRES !



Pour UN STATUT AESH Fonction Publique catégorie B



UN SALAIRE À LA HAUTEUR DES MISSIONS

Mercredi 11 février

15h : rassemblement au rectorat et demande d'audience

17h / 20h : Bourse du Travail documentaire débat

Jeudi 12 février

Toutes et tous en grève!

10h AG pour décider des suites

12h Manifestation

EN FRANCE, + de 45 000 ELEVES SANS ACCOMPAGNEMENT A LA RENTREE 2025.

Rentrée 2026 : Seuls 1 200 postes d'AESH sont prévus au niveau national

600 ELEVES SONT PRIVEES D'AESH DANS LE 31 !

La logique de mutualisation ne fait qu'aggraver la situation : élèves accompagné.es seulement quelques heures par semaine, AESH suivant plusieurs élèves simultanément, ou sur plusieurs établissements.

AESH = deuxième corps de métier de l'éducation nationale

Mais des salaires pour la plupart DE MOINS DE 1 000 €

DES TEMPS INCOMPLETS IMPOSES ET PAS DE STATUT NI DE FORMATION A LA HAUTEUR DES MISSIONS!

Nous exigeons :

- Un vrai statut de la fonction publique catégorie B
- Un temps plein de droit dès 24h d'accompagnement
- Une rémunération digne
- Une formation solide et continue
- Une véritable école inclusive et juste
- Pas d'école inclusive sans reconnaissance des AESH
- Pas d'école inclusive sans moyens humains et financiers
- Pas d'école inclusive pensée contre celles et ceux qui la portent